

DEVIS MÉCANIQUE

CONDITIONS GÉNÉRALES:

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR CE PROJET SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION AU CHANTIER, DE LA GESTION DE CONSTRUCTION, DE L'ÉQUILIBRE FINAL ET DE LA MISE EN SERVICE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX SUR LE CHANTIER. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE INCLURA LES COÛTS POUR LES TRAVAUX DES SOUS-TRAITANTS ET SERA RESPONSABLE DE LEURS TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE EFFECTUÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DU CODE DE CONSTRUCTION PROVINCIAL, DES NORMES APPLICABLES, ET SELON LES RÈGLES DE L'ART.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, INCLUANT LA COORDINATION DES LIVRAISONS, L'ENTREPOSAGE TEMPORAIRE JUSQU'AU MOMENT D'INSTALLATION, L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ET LA GARANTIE.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FAIRE UNE INSPECTION DU CHANTIER ET D'EFFECTUER SES PROPRES MESURES AVANT L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'AVERTIR L'INGÉNIEUR DE TOUTES DIVERGENCES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS DE CHANTIER.
- PEINTURE: RESTAURER LES FINITIONS QUI ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES. APPLIQUER UNE COUCHE DE PEINTURE D'APPRÊT ANTI-CORROSION SUR LES SUPPORTS MÉTALLIQUES, ET AUTRES ÉQUIPEMENTS FABRIQUÉS AU CHANTIER.
- LE BÂTIMENT SERA OCCUPÉ PAR LE CLIENT DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA COORDONNER L'ÉCHÉANCIER ET LE PHASAGE DE TOUTS LES TRAVAUX AVEC LA CCN, AFIN QUE LES TRAVAUX SOIENT EFFECTUÉS SANS GÉNÉRER LES OCCUPANTS DU BÂTIMENT. SE RÉFÉRER AUX DESSINS ME-04 POUR PLUS D'INFORMATION.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'OBTENIR LES PERMIS DE HAUTE TEMPÉRATURE, ET LES DÉRIVATIONS DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE REQUIS POUR EXÉCUTER LES TRAVAUX.

ÉTENDUE DES TRAVAUX

- Fournir la main d'œuvre, les équipements et les services nécessaires pour effectuer les travaux indiqués sur les plans.

PERMIS ET FRAIS

- OBTENIR ET PAYER POUR LES PERMIS NÉCESSAIRES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. SE CONFORMER AUX CODES ET RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS APPLICABLES. OBTENIR LES CERTIFICATS D'ACCEPTATION DE TOUTS LES INSPECTEURS.

VISITE DE CHANTIER

- ACQUÉRIR TOUTES LES CONNAISSANCES PRATIQUES DU CHANTIER ET DES CONDITIONS EXISTANTES QUI PEUVENT AFFECTÉES LES TRAVAUX. VISITER LE CHANTIER AVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE SOUMISSION.

PROTECTION

- PRENDRE LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER LES OCCUPANTS ET LE BÂTIMENT CONTRE LES BLESSURES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION.

PLANS

- LES PLANS SONT EN PARTIE SCHEMATIQUE, ET INDIQUENT DE FAÇON GÉNÉRALE LES TRAVAUX À EFFECTUER ET L'ARRANGEMENT GÉNÉRAL DES ÉQUIPEMENTS. AVANT D'INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS, VÉRIFIER L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIERS ET RAPPORTER TOUTES OBSTRUCTIONS OU INTERFÉRENCES. AUCUN COÛT SUPPLÉMENTAIRE RÉSULTANT D'UN MANQUE DE VÉRIFICATION NE SERA CONSIDÉRÉ.

SERVICES EXISTANTS

- AVERTIR LE PROPRIÉTAIRE SUFFISAMMENT À L'AVANCE DE CHACUNE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE DES SYSTÈMES EXISTANTS PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. LES INTERRUPTIONS DEVONT ÊTRE AUSSI BRÈVES QUE POSSIBLE. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UNE DEMANDE D'INTERRUPTION DE SERVICE À UN MOMENT DONNÉ. DANS CE CAS, UN AUTRE MOMENT SERA DÉCIDER PAR CONSENSUS.

DÉCOUPAGE, RAPEÇIAGE ET PEINTURAGE

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DES COÛTS, DE LA COORDINATION, ET EST DES TRAVAUX DE TOUTS LES CORPS DE MÉTIERS REQUIS POUR LE DÉCOUPAGE, LE RAPEÇIAGE ET LA PEINTURE.
- ENLEVER LES FINITIONS D'ARCHITECTURE ET LES ÉLÉMENTS TEL QUE REQUIS POUR PERMETTRE LA DÉMOLITION ET LES NOUVEAUX TRAVAUX INDIQUÉS SUR LES PLANS.
- RESTAURER TOUTS LES ÉLÉMENTS DU BÂTIMENT ENDOMMAGÉS DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION.

DÉMOLITION

- ENLEVER DU CHANTIER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS QUI DEVIENNENT DÉSUETS EN RAISON DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

GARANTIE

- Fournir une garantie de douze mois sur tous les travaux, à partir de la date d'acceptation, sauf indication contraire.

CLÔTURE DU CONTRAT

- Fournir un ensemble complet des dessins démontrant la configuration des travaux tels que construits en encre rouge.
- Fournir une garantie d'un an, incluant les pièces et la main d'œuvre pour tous les travaux de ce contrat.

DESSINS D'ATELIER

- Soumettre à l'ingénieur pour approbation, une copie des dessins d'atelier.

MATÉRIAU

- LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX FOURNIS SERONT NEUFS, SAUF INDICATION CONTRAIRE, SANS DOMMAGES, TACHES, OXYDATION, ETC. LES MATÉRIAUX UTILISÉS À DES FINS ET FONCTIONS SIMILAIRES SERONT D'UN SEUL FABRICANT, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

ACCESSOIRES

- Fournir les accessoires ou les matériaux requis tels que les supports d'équipement, ferrures, crampons, connecteurs, produits d'étanchéité, lubrifiants, agents nettoyants, protections, etc. pour s'assurer que des systèmes complets et fonctionnels sont livrés au propriétaire.

CONTRÔLES

- LES NOUVELLES PUNTHES ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS PAR DES THERMOSTATS À BASSE TENSION EXISTANTS OU NEUFS, ET DES CONTRÔLES DE RELAIS TRIAC TRANSISTORISÉS, FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LE CÂBLAGE BASSE TENSION ET L'INTERFAÇAGE AVEC LE SYSTÈME DE CONTRÔLE AUTOMATIQUE DU BÂTIMENT SERONT EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LE CÂBLAGE 120V SERA EFFECTUÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE. SE RÉFÉRER AU DESSIN ME-04.
- LES NOUVEAUX AÉROCONNECTEURS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS PAR DE NOUVEAUX THERMOSTATS À BASSE TENSION, FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LES RELAIS 24V ET LES CONTACTEURS INTÉGRÉS AUX AÉROCONNECTEURS, ET LE CÂBLAGE BASSE TENSION SERA FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LE CÂBLAGE 120V SERA FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE. SE RÉFÉRER AU DESSIN ME-04.
- LES NOUVEAUX AÉROTHERMES DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS PAR DES NOUVEAUX THERMOSTATS À BASSE TENSION, FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES, LES RELAIS 24V ET CONTACTEURS INTÉGRÉS AUX AÉROTHERMES, ET LE CÂBLAGE BASSE TENSION SERA PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LE CÂBLAGE 120V SERA FOURNI ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE. SE RÉFÉRER AU DESSIN ME-04.
- CONTRÔLE DE RELAIS TRIAC TRANSISTORISÉ:
 - MODULE DE LA PUISSANCE DE CONTRÔLE PLUS PRÈS DE LA DEMANDE, RÉDUIT L'USAGE DE LA PUISSANCE ET DIMINUE LES COÛTS D'ÉNERGIE.
 - MAINTIENS LA TEMPÉRATURE PLUS PRÈS DU POINT DE CONSIGNE POUR UN MEILLEUR CONFORT.
 - TRÈS GRANDE PRÉCISION, SUPÉRIEUR AU CONTACTEUR.
 - AJUSTEMENT ET INSTALLATION RAPIDE.
 - OPÈRE À "ZERO-CROSSING", CE QUI ÉLIMINE LES CHOCs THERMIQUES ET LES "OVERSHOOT" ET "UNDERSHOOT".
 - FOURNI UN CONTRÔLE DE MARCHE-ARRÊT SUR UNE CHARGE DE RÉSISTANCE ÉLECTRIQUE.
 - CYCLE DE 1 SECONDE, TRÈS RAPIDE ET SILEUCIEUX.
 - PAS DE MAINTENANCE CAR MOINS D'ÉLÉMENT MÉCANIQUE POUVANT BRISER.
 - DURÉE DE VIE TRÈS LONGUE, SUPÉRIEUR À 1 000 000 000 D'OPÉRATIONS.
 - PAS D'INTERFÉRENCE RADIO ET N'AFFECTE PAS L'ÉLECTRONIQUE SENSIBLE.
 - COULÉ DANS L'ÉPOXY THERMIQUE POUR PROTÉGER CONTRE L'HUMIDITÉ, L'EXCÈS DE CHALEUR ET LES ENVIRONNEMENTS CONTAMINÉS. PEUVENT ACCEPTER LES SIGNAUX D'ENTRÉE: 24 VOA, 24 VCC, 3-32 VCC.
 - FACTEUR DE SÉCURITÉ DE 2, C-A-D. LE 600 VOLTS PEUT ALLER JUSQU'À 1200.
 - GARANTIE 2 ANS.
 - APPROUVÉS CSA.
 - PRODUIT ACCEPTABLE: REGULVAR MODÈLE SSR600-C4, OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- THERMOSTATS À BASSE TENSION:
 - TYPE: THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE À BASSE TENSION.
 - COMPATIBLE AVEC DES RELAIS ÉLECTROMÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES.
 - COULEUR: STANDARD: BLANC.
 - VOLTAGE: 24V.
 - TEMPÉRATURE DE CONSIGNE ENREGISTRÉE DE FAÇON PERMANENTE.
 - CONTRÔLE: RÉSOLUTION: 0.5 °C (1 °F). CYCLES DE 15 MINUTES. INTERRUPTEUR "MARCHE/EN ATTENTE": PERMETS DE METTRE LE THERMOSTAT EN MODE D'ATTENTE LORSQU'IL N'EST PAS EN COURS D'UTILISATION. (PAR EXEMPLE PENDANT L'ÉTÉ).
 - AFFICHAGE: AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE (°C OU °F), INDICATEUR DE NIVEAU DE CHAUFFAGE ET POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE. RÉTROÉCLAIRÉ.
 - PLAGE DE TEMPÉRATURE: 5 °C (40 °F) À 30 °C (86 °F).
 - TOUTS LES THERMOSTATS SITUÉS DANS LES ESPACES ACCESSIBLE AU PUBLIC DEVONT ÊTRE MUNI DE BOÎTIERS INVOLABLE EN PLASTIQUE, AVEC SERRURE À CLÉS IDENTIQUES, SIMILAIRES AUX BOÎTIERS EXISTANTS.
 - INSTALLATION: THERMOSTAT TRIFILAIRE.
 - GARANTIE: GARANTIE D'UN AN CONTRE LES DÉFAUTS.
 - PRODUIT ACCEPTABLE: OUELLET SÉRIE OTH824, OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 - RACCORDÉ À DES RELAIS INTÉGRÉS AUX NOUVEAUX RADIATEURS. SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES.
- SE RÉFÉRER AU DESSIN ME-03 ET ME-04 POUR LES TRAVAUX DE CONTRÔLE.

EXIGENCES POUR DÉCONTAMINATION DE L'AMIANTE, POUR TOUS LES ENTREPRENEURS

MATIÈRES DANGEREUSES

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DU RAPPORT SUR L'AMIANTE PRÉPARÉ PAR THROW, EN DATE DE FÉVRIER 2010, FOURNI PAR LA CCN ET JOINT AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES DE CE PROJET. L'ENTREPRENEUR DOIT INCLURE LES COÛTS POUR EXÉCUTER TOUTS LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE INDICÉS DANS LE RAPPORT, DANS LES PARTIES DU BÂTIMENT TOUCHÉES PAR CE PROJET. LE RAPPORT FAIT PARTIE DE CE CONTRAT ET DOIT ÊTRE LU EN CONJONCTION AVEC LES DOCUMENTS DE DÉMOLITION.

DOCUMENTS D'ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE

- TOUTS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SOUS LA DIRECTION DU CONSULTANT EN ENVIRONNEMENT ET SPÉCIALISTE D'ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE ENGAGÉS PAR L'ENTREPRENEUR. LES TRAVAUX INCLUS L'ÉCHANTILLONNAGE ET LES TESTS DE LABORATOIRE. LA PRÉPARATION DU PLAN D'ENLÈVEMENT, L'ENLÈVEMENT DE L'AMIANTE, ET LES INSPECTIONS FINALES. TOUTS LES PLANS D'ENLÈVEMENT ET RAPPORTS DES INSPECTIONS AINSI QUE LES TESTS D'AIR DOIVENT ÊTRE SOUMIS À LA CCN.
- AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX:
 - OBTENIR DES AGENCES APPROPRIÉES ET SOUMETTRE À LA CCN LES PERMIS NÉCESSAIRES POUR LE TRANSPORT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS D'AMIANTE. S'ASSURER QUE L'OPÉRATEUR DU SITE DE DÉCHARGE EST AU COURANT DE LA NATURE DES DÉCHETS DANGEREUX LIVRÉS ET DES MÉTHODES D'ÉLIMINATION APPROPRIÉES. SOUMETTRE LA DOCUMENTATION À LA SATISFACTION DE LA CCN DÉMONTRANT QUE LES ARRANGEMENTS NÉCESSAIRES ONT ÉTÉ EFFECTUÉS POUR RECEVOIR ET ÉLIMINER CORRECTEMENT LES DÉCHETS D'AMIANTE.
 - SOUMETTRE LA DOCUMENTATION DÉMONTRANT QUE TOUTS LES TRAVAILLEURS DE DÉSAMANTAGE ONT REÇU UNE FORMATION APPROPRIÉE SUR LES RISQUES D'EXPOSITION À L'AMIANTE DONNER PAR UNE PERSONNE COMPÉTANTE, UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE, L'ENTRÉE ET LA SORTIE D'UNE ZONE DE TRAVAIL CONTENANT DE L'AMIANTE, LES ASPECTS DES PROCÉDURES DE TRAVAIL ET LES MESURES DE PROTECTION TOUT EN TRAVAILLANT À L'INTÉRIEUR DES ZONES DE TRAVAIL CONTENANT DE L'AMIANTE, ET L'UTILISATION, LE NETTOYAGE ET LA DISPOSITION DES APPAREILS RESPIRATOIRES ET LES VÊTEMENTS DE PROTECTION. SOUMETTRE UNE PREUVE DE PRÉSENCE SOUS FORME DE CERTIFICAT.
 - S'ASSURER QUE LES SUPERVISEURS ONT SUIVI LE COURS D'ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE, D'UNE DURÉE D'AU MOINS 2 JOURS, APPROUVÉ PAR LA CCN. SOUMETTRE LA PREUVE DE PRÉSENCE SOUS FORME DE CERTIFICAT. MINIMUM D'UN SUPERVISEUR POUR CHAQUE DIX TRAVAILLEURS.
 - SOUMETTRE À LA CCN POUR RÉVISION UN PLAN DES ENCLOS PROPOSÉS, LES PROCÉDURES ET LES INSTALLATIONS DE DÉCONTAMINATION, AINSI QUE LE PLAN GÉNÉRAL D'ENLÈVEMENT PRODUIT PAR LE SPÉCIALISTE D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE ENGAGÉ PAR L'ENTREPRENEUR.

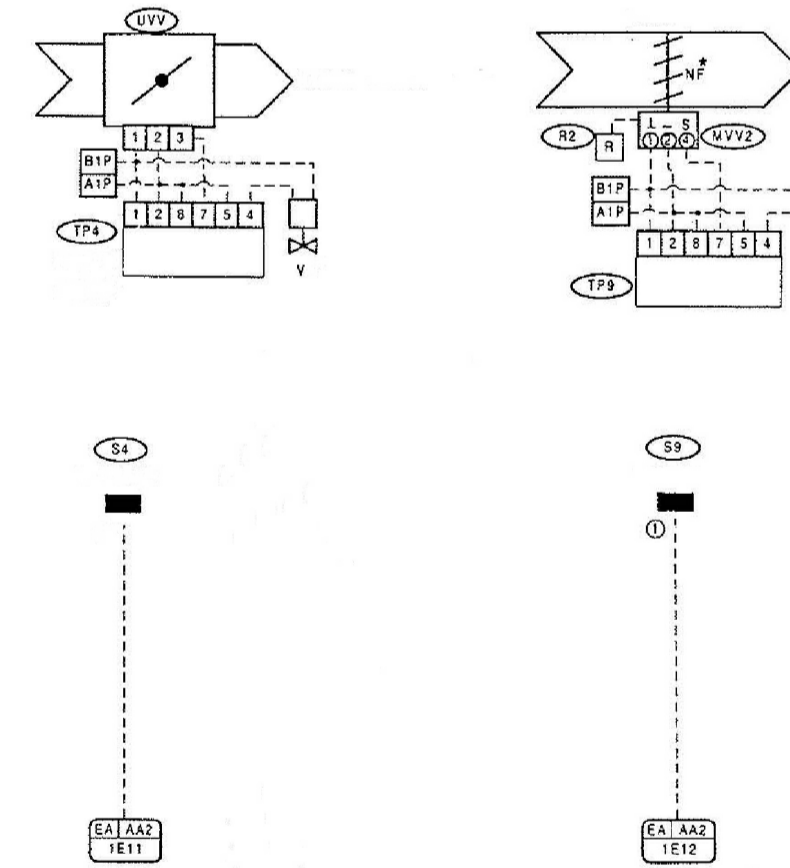
- SOUMETTRE LES EXIGENCES PROVINCIALES/TERRITORIALES ET/OU LOCALES POUR LE FORMULAIRE D'AVIS DE PROJET.
- SOUMETTRE LA PREUVE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENTREPRENEUR.
- SOUMETTRE LA DOCUMENTATION À LA SATISFACTION DE LA CCN DÉMONTRANT QUE LES TRAVAILLEURS ONT REÇU UNE VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'ADHÉRENCE DES MASQUES. LES TRAVAILLEURS DOIVENT AVOIR REÇU UNE VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'ADHÉRENCE DES MASQUES (ESSAI À LA FUMÉE IRRITANTE) AVEC LE RESPIRATEUR QUI LEUR EST DÉDIÉ.
- SOUMETTRE LE CERTIFICAT DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST AU QUÉBEC) ET UN CERTIFICAT D'ASSURANCE.
- SOUMETTRE LA DOCUMENTATION INCLUANT LES RÉSULTATS DES ESSAIS, LES DONNÉES DE FEU ET D'INFLAMMABILITÉ, ET LES FICHES TECHNIQUES DE SANTÉ-SÉCURITÉ (MSDS) POUR LES PRODUITS CHIMIQUES ET MATÉRIEL.
- TOUTES LES SOUMISSIONS REQUISES RELIÉES AUX TRAVAUX D'AMIANTE APPROPRIÉS, IDENTIFIÉES CI-DESSUS OU NON DOIVENT ÊTRE SOUMISES DIRECTEMENT À LA CCN.
- GENIVAR N'EST PAS RESPONSABLE POUR ET/OU IMPLIQUÉ DANS LA COORDINATION, L'IMPLEMENTATION, LA SUPERVISION, ET/OU LA VÉRIFICATION DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE REQUIS POUR CE PROJET TEL QUE DÉFINI DANS LE RAPPORT DE THROW.

ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE

- L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS D'AMIANTE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE CONFORMÈMENT AUX MESURES LÉGISLATIVES APPLICABLES ET TELLES QU'INDIQUÉ PAR LE CONSULTANT EN ENVIRONNEMENT ET SPÉCIALISTE DE L'ENLÈVEMENT DES POUSSIÈRES D'AMIANTE ENGAGER PAR L'ENTREPRENEUR.
- PLACER LES MATÉRIELS DANGEREUX OU TOXIQUES DANS DES RÉCIPENTS DÉSIGNÉS.
- MANIPULER ET ÉLIMINER LES MATÉRIELS DANGEREUX CONFORMÈMENT AUX RÈGLEMENTS DE LA CEPA, TDGA, RÉGIONAUX ET MUNICIPAUX.
- L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS D'AMIANTE PRODUITS PAR LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DOIT ÊTRE CONFORME AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX, TERRITORIAUX ET MUNICIPAUX. ÉLIMINER LES DÉCHETS D'AMIANTE DANS DES SACS DOUBLE ÉPAISSEUR DE 6 ML SCÉLLÉS OU DES BARILS ÉTANCHES. ÉTIQUETER LES RÉCIPENTS AVEC LES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE APPROPRIÉES.
- FOURNIR LES MANIFESTES DÉCRIVANT ET ÉNUMÉRANT LES DÉCHETS PRODUITS. TRANSPORTER LES RÉCIPENTS PAR DES MOYENS APPROUVÉS PAR LE DÉPÔTOIR LICENCIÉ POUR L'ENFOUISSEMENT.
- LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE INCLUS L'ENLÈVEMENT DE L'ISOLANT CONTENANT DE L'AMIANTE SUR LES RACCORDS ET/OU LES SECTIONS DE TUYAU DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE HYDRONIQUE.

ABBREVIATIONS:

- U.V. UNITÉ TERMINALE DE DÉBIT D'AIR VARIABLE
 TP. THERMOSTAT DE PIÈCE À BASSE TENSION
 V. SOUPAPE 2-VOIES AVEC ACTUATEUR
 S.A. SONDE DE TEMPÉRATURE. (THERMISTOR) INSTALLÉ À L'INTÉRIEUR DU BOÎTIER DU THERMOSTAT, RACCORDÉ AU BAS.



1
ME-01

UNITÉ TERMINALE EXISTANTE TYPIQUE / SCHÉMA DE CONTRÔLES POUR SOUPAPE À EAU CHAUDE (BAS)

LÉGENDE MÉCANIQUE	
ARTICLE	DESCRIPTION
—HWS—	ALIMENTATION D'EAU DE CHAUFFAGE
—HWR—	RETOUR D'EAU DE CHAUFFAGE
	POMPE EXISTANTE À ENLEVER
—M—	DIRECTION DU DÉBIT D'AIR
G-----	TUYAUX VERS LE BAS À ÊTRE ENLEVÉ
O-----	TUYAUX VERS LE HAUT À ÊTRE ENLEVÉ
	VANNE DE CONTRÔLE À ÊTRE ENLEVÉE
	VANNE D'ISOLEMENT À ÊTRE ENLEVÉE
	VASE D'EXPANSION À ÊTRE ENLEVÉ
	AÉROTHERME À ÊTRE ENLEVÉ
	CHAUDIÈRE ÉLECTRIQUE À ÊTRE ENLEVÉE
	CONNECTEUR-PLINTE À ÊTRE ENLEVÉ
	SECTIONNEUR EXISTANT À ÊTRE ENLEVÉ
	DÉMOLIR/ENLEVER L'EXISTANT
	NOTE N. 1 DE DESSIN
	CÂBLAGE À BASSE TENSION (PAR L'ENTREPRENEUR DE CONTRÔLES)
	THERMOSTAT À BASSE TENSION (PAR L'ENTREPRENEUR DE CONTRÔLES)
	SONDE DE TEMPÉRATURE



Capital Planning and Real Asset Management Branch
 Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
 Division design et construction

director - Daniel Miron - directeur

consultant
 expert-conseil



issued or revised
 émis ou révisé

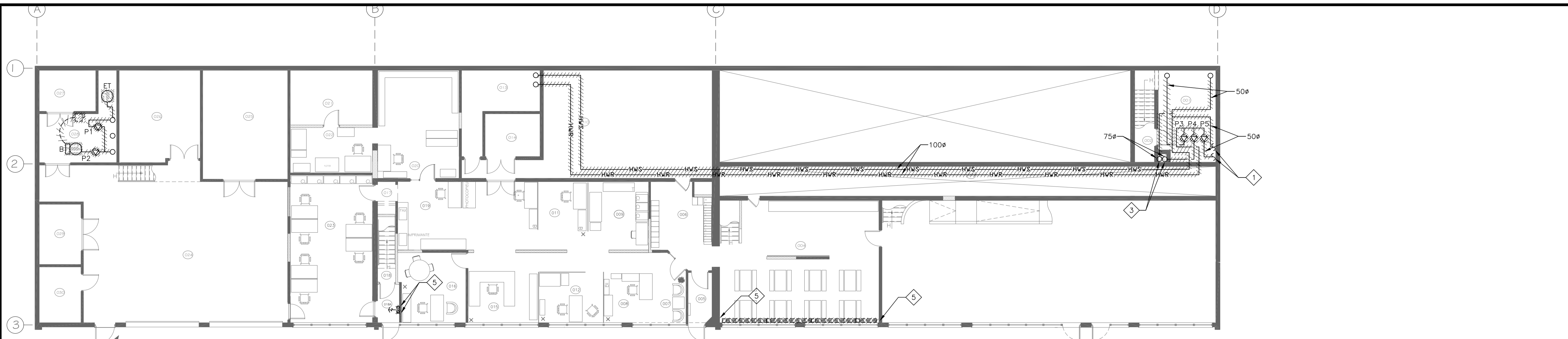
no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2013-08-28
2	ISSUED FOR TENDER	2013-06-07
1	ISSUED FOR 100%	2013-03-28

project
 projet **HEATING SYSTEM
 UPGRADES - GATINEAU PARK
 VISITORS' CENTER
 CENTRE DES VISITEURS DU
 PARC DE LA GATINEAU
 MODIFICATIONS AU SYSTÈME
 DE CHAUFFAGE**

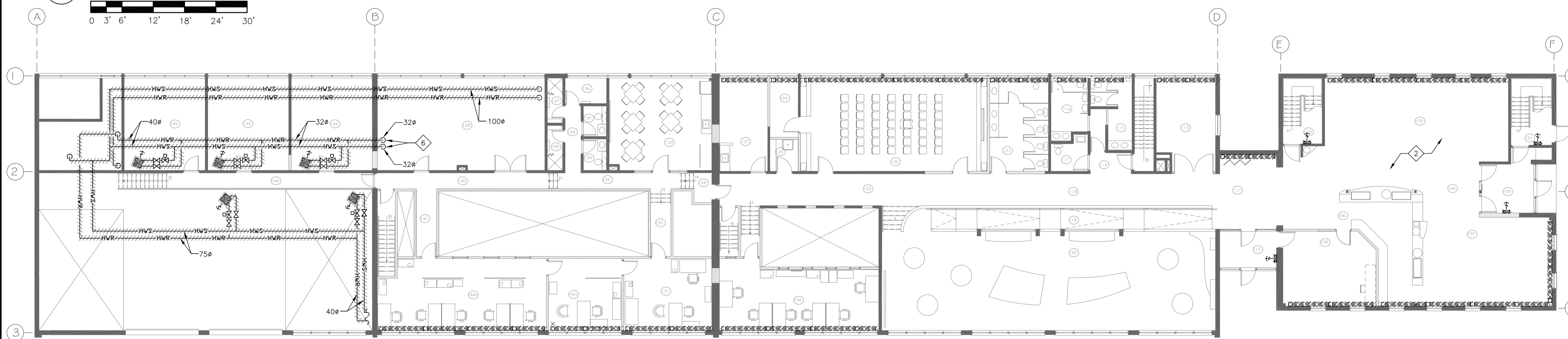
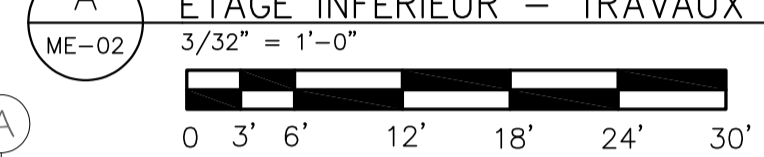
drawing
 dessin

LÉGENDE, DEVIS, SCHÉMA DE CONTRÔLES MÉCANIQUES

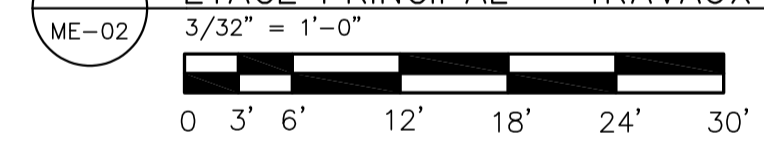
approved by approuvé par	P.C.
designed by conçu par	G.S.
drawn by dessiné par	M.A.D.
date MARCH 2013	scale échelle AS SHOWN
NCC project no. no. du projet de la CCN	sheet no. no. de la feuille
DC3020-5	ME-01



A ÉTAGE INFÉRIEUR – TRAVAUX DE DÉMOLITION



B ÉTAGE PRINCIPAL – TRAVAUX DE DÉMOLITION

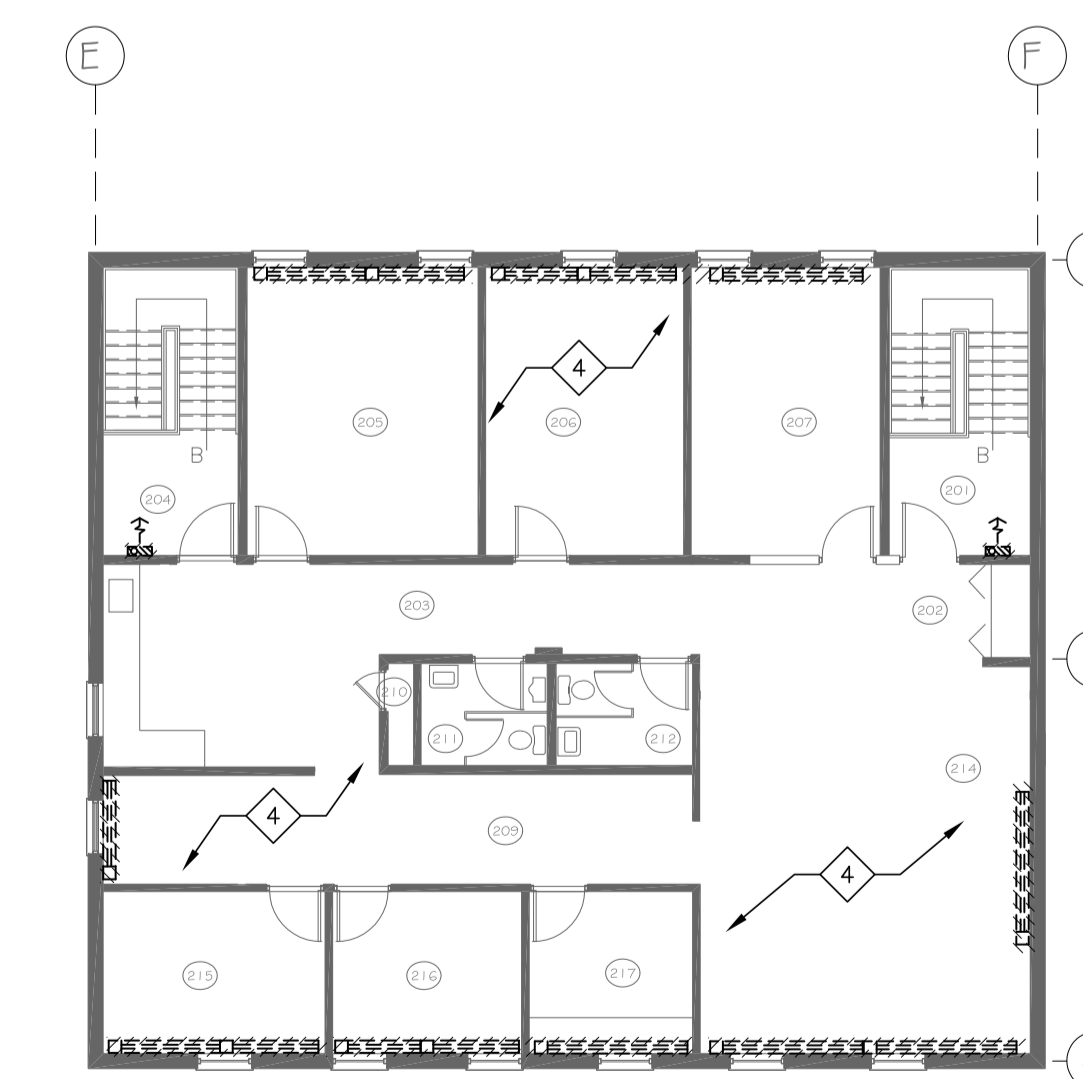


NOTES GÉNÉRALES:

- A. L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE DOIT ENLEVER LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE À EAU CHAUDE EXISTANT EN ENTIER, SAUF INDICATION CONTRAIRE. ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES INCLUANT TOUTE LA TUYAUTERIE, L'ISOLANT, LES SUPPORTS, LES VANNES, LES RACCORDS, LES CONDUITS, LE CÂBLAGE, ET AUTRE COMPOSANTES, ETC. QU'ILS FIGURENT CLAIREMENT DANS LES DESSINS OU NON, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- B. LES THERMOSTATS EXISTANTS ET LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE DOIVENT RESTER, POUR LE REBRANCHEMENT AUX NOUVEAUX RADIATEURS ÉLECTRIQUES.
- C. LES DIMENSIONS DES NOUVEAUX RADIATEURS ÉLECTRIQUES PEUVENT DIFFÉRER DES DIMENSIONS DES RADIATEURS EXISTANTS À L'EAU CHAUDE. RÉPARER, PEINTURER, ET FINIR DERRIÈRE LES RADIATEURS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS TEL QUE REQUIS.
- D. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE DOIT DÉBRANCHER ET ENLEVER TOUTES LES COMPOSANTES ÉLECTRIQUES DES ÉQUIPEMENTS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'EAU CHAUDE TELS QUE LA CHAUDIÈRE, LES POMPES, LES AÉROTHERMES, LES RADIATEURS. LES CONDUITS ÉLECTRIQUES ET LE CÂBLAGE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS JUSQU'AU DISJONCTEUR DU PANNEAU ASSOCIÉ ET ÉTIQUETÉ COMME ÉTANT 'LIBRE' DANS LA CHARTE DE PANNEAU. LORSQU'UNE SECTION DE CONDUIT EST CONSIDÉRÉE INACCESSIBLE, CETTE SECTION DE CONDUIT DOIT RESTER ABANDONNÉ ET LE CÂBLAGE DOIT ÊTRE COMPLÈTEMENT ENLEVÉ.
- E. POUR LES ESPACES OCCUPÉS: SI L'ENLÈVEMENT DE LA TUYAUTERIE DISSIMULÉE EXIGE DE DÉCOUPER ET DE RÉPARER LES MURS OU LES PLANCHERS, ABANDONNER LA TUYAUTERIE QUI SE RETROUVE À L'INTÉRIEUR DES MURS OU DES PLANCHERS. COUPER LA TUYAUTERIE AU NIVEAU DES MUR OU DES PLANCHERS ET BOUCHONNER ET RÉPARER PAR DESSUS.
- F. TOUS LES NOUVEAUX SYSTÈMES MÉCANIQUES INDIQUÉS DOIVENT ÊTRE COMPLETS, TESTER ET FONCTIONNELS, ET DOIVENT RÉPONDRE LES EXIGENCES PRÉSCRITES DANS LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET SE CONFORMER À TOUS LES CODES ET NORMES APPLICABLES.
- G. LES DESSINS JOINTS AU CONTRAT SONT EN PARTIE SCHEMATIQUE ET APPROXIMATIVEMENT À L'ÉCHELLE, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES DESSINS ONT POUR BUT DE DÉMONSTRER L'ÉTENDUE DES TRAVAUX, LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DE L'INSTALLATION, ET NE SONT PAS DES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION: L'ENTREPRENEUR QUI EFFECTUE L'INSTALLATION EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE FABRICANT CHOISI POURRONT ÊTRE INSTALLÉS SANS CAUSER DE PROBLÈMES D'INTERFÉRENCES OU D'ACCESSIBILITÉ.
- H. SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS, ET INCLURE TOUS LES ACCESSOIRES ET CARACTÉRISTIQUES POUR OBTENIR UN SYSTÈME COMPLET FONCTIONNEL.

NOTES DE DESSIN:

- 1 LES TUYAUX DISSIMULÉS ALIMENTENT LA ZONE INDIQUÉE PAR LA NOTE #2 DU DESSIN. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE DES RECHERCHES ET DÉTERMINER LE CHEMINEMENT EXACT DES TUYAUX DISSIMULÉS ET LES ENLEVER; DÉMOLIR LES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE EXISTANTS TELS QUE REQUIS POUR DÉTERMINER ET ENLEVER LA TUYAUTERIE.
- 2 ZONES ALIMENTÉES PAR LES TUYAUX INDIQUÉS PAR LA NOTE #1 DU DESSIN.
- 3 TUYAUX DISSIMULÉS DANS LE PUITS MÉCANIQUE ET ALIMENTENT LA ZONE INDIQUÉE PAR LA NOTE #4 DU DESSIN. LES TUYAUX DISSIMULÉS DOIVENT RESTER. BOUCHER LES TUYAUX AU POINT D'ENTRÉE DU PUITS MÉCANIQUE.
- 4 ZONE ALIMENTÉE PAR LES TUYAUX INDIQUÉS DANS LA NOTE #3 DU DESSIN.
- 5 COLONNE MONTANTE DE LA TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE DISSIMULÉE À L'INTÉRIEUR DU MUR ET À ÊTRE ENLEVÉE.
- 6 LES TUYAUX HWS ET HWR CHEMINENT SOUS LE PLANCHER, MAIS NE SEMBLENT PAS ALIMENTER AUCUN AUTRE ÉQUIPEMENT EXISTANT DANS LE BÂTIMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE DES RECHERCHES ET DÉTERMINER LE CHEMINEMENT EXACT DES TUYAUX DISSIMULÉS ET LES ENLEVER. DÉMOLIR LES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE EXISTANTS TELS QUE REQUIS POUR DÉTERMINER ET ENLEVER LA TUYAUTERIE.



C DEUXIÈME ÉTAGE – TRAVAUX DE DÉMOLITION



issued or revised émis ou révisé	
no.	description
3	ISSUED FOR TENDER 2013-08-28
2	ISSUED FOR TENDER 2013-06-07
1	ISSUED FOR 100% 2013-03-28

project
project **HEATING SYSTEM
UPGRADES - GATINEAU PARK
VISITORS' CENTER
CENTRE DES VISITEURS DU
PARC DE LA GATINEAU
MODIFICATIONS AU SYSTÈME
DE CHAUFFAGE**

drawing
dessin

**PLANS D'ÉTAGE
MÉCANIQUE/ÉLECTRIQUE
TRAVAUX DE DÉMOLITION**


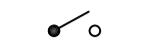
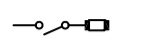

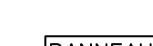
approved by approuvé par	P.C.
designed by conçu par	G.S.
drawn by dessiné par	M.A.D.
date MARCH 2013	scale AS SHOWN
NCC project no. DC3020-5	sheet no. no. de la feuille ME-02

LÉGENDE DES SYMBOLES ÉLECTRIQUES

NOTE: PAS TOUS LES SYMBOLES IDENTIFIÉS DANS CETTE LÉGENDE SONT UTILISÉS DANS CES DESSINS.


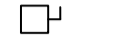
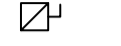
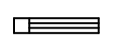


SCHEMA À LIGNES UNIFILAIRES


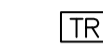


SYMBOLES DE LIGNES UNIFILAIRES

	FUSIBLE
	INTERRUPTEUR
	SECTIONNEUR À FUSIBLE
	SOCLE DE COMPTEUR
	PANNEAU (SE RÉFÉRER AUX DÉTAILS DE PANNEAU)

PUISSANCE ET DISTRIBUTION

DEVISE

	PANNEAU
	SECTIONNEUR NON-FUSIBLE
	SECTIONNEUR FUSIBLE
	PLINTHE ÉLECTRIQUE
	AÉROCONVECTEUR
	AÉROTHERME

E	EXISTANT
RN	REPLACER PAR DU NOUVEAU
R	ENLEVER
	CÂBLAGE À BASSE TENSION (PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES
	600V, TRIAC 1ph (PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES)
	THERMOSTAT À BASSE TENSION (PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES)
	SONDE DE TEMPÉRATURE

CHAUFFAGE TEMPORAIRE

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE TEMPORAIRE, SI REQUIS, DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION, AFIN DE MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE DE 20 DEGRÉE C DANS LE BÂTIMENT.

MISE EN SERVICE

INSTALLATION ÉLECTRIQUE GÉNÉRALE:

INSPECTER, TESTER, ET METTRE EN SERVICE TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX FOURNIS SOUS CE CONTRAT AFIN DE DÉMONTRER ET DE VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT, RECTIFIER ET REMPLACER, SANS COÛT ADDITIONNEL AU PROPRIÉTAIRE, N'IMPORTE QUELLES OPÉRATIONS DÉFECTUEUSES ET ÉQUIPEMENTS DÉFECTUEUX. AVANT DE METTRE EN SERVICE, MÉGOMÈTRE TOUTS LES CÂBLES D'ALIMENTATIONS ET VÉRIFIER LA RÉSISTANCE DE LA MISE À LA TERRE AVANT DE METTRE EN SERVICE. EFFECTUER LES ESSAIS DE CONTINUITÉ DE MISE À LA TERRE ET DE RÉSISTANCE EN UTILISANT DES MÉTHODES APPROPRIÉES POUR LES CONDITIONS D'EMPLACEMENT. INSPECTER, TESTER, ET METTRE EN SERVICE TOUS LES CONTRÔLES DE MOTEURS.

INSPECTER, TESTER, ET METTRE EN SERVICE TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET LES CONTRÔLES DE THERMOSTATS/CAPTEURS QUI INTERFACENT AVEC LES ÉQUIPEMENTS ET LE SYSTÈME DE CONTRÔLE AUTOMATIQUE DU BÂTIMENT.

MANUEL D'ENTRETIEN ET D'OPÉRATION

SOUMETTRE UNE COPIE DU MANUEL AU CONSULTANT POUR ACCEPTATION AVANT DE SOUMETTRE TROIS COPIES AU PROPRIÉTAIRE. INCLURE DANS LES MANUELS L'INFORMATION INDIQUÉE DANS LES EXIGENCES DES DESSINS D'ATELIER. L'INFORMATION D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DOIT CONTENIR SUFFISAMMENT DE DÉTAIL, À L'ÉGARD DES ÉLÉMENTS DE CONCEPTION, PROCÉDURES D'OPÉRATION, INFORMATION TECHNIQUE, CARACTÉRISTIQUE DE FABRICATION, FONCTIONNEMENT DES COMPOSANTES ET LES EXIGENCES D'ENTRETIEN POUR EFFECTUER LE DÉMARRAGE, L'OPÉRATION, L'ENTRETIEN, LES RÉPARATIONS, LES MODIFICATIONS, EXTENSION, ET AJOUT À N'IMPORTE QUELLE PORTION DU SYSTÈME. INCLURE AUSSI TOUTES LES CHARTES DE PANNEAUX REVISÉES (POUR TOUS LES PANNEAUX MODIFIÉS), LES RÉSULTATS D'ESSAIS ET DE MISE EN SERVICE.

DESSINS CONFORMES À L'EXÉCUTION

FOURNIR AU PROPRIÉTAIRE UN ENSEMBLE COMPLET DES DESSINS INDIQUANT PRÉCISEMENT L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE CONFORME À L'EXÉCUTION INCLUANT TOUTS LES CONDUITS ET CÂBLAGE. LES RÉVISIONS DOIVENT ÊTRE INDIQUÉES EN ENCRE ROUGE. METTRE À JOUR LES CHARTES DE PANNEAU POUR TOUS LES PANNEAUX AFFECTÉS, Y COMPRIS LES INFORMATIONS DES PANNEAUX EXISTANTS.

PROTECTION

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉVISER LE RAPPORT DE SUBSTANCES DÉSIGNÉES PRÉPARÉ PAR THROW ASSOCIATED INC ET DATÉ 2010 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX POUR TOUT IMPACT ET MODIFICATION DES PROCÉDURES DUS AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION OU CONSTRUCTION. SE RÉFÉRER AUX NOTES D'AMIANTE SUR LE DESSIN ME-01 POUR LES PROCÉDURES D'ENLÈVEMENT ET DE PROTECTION.

PRENDRE LES PRÉCAUTIONS POUR PROTÉGER LES OCCUPANTS ET PERSONNELS CONTRE LES BLESSURES CAUSÉES PAR DES CIRCUITS VIVANTS. PROTÉGER TOUTES SURFACES, FINIES ET BRUTES, DE DOMMAGE CAUSÉ PAR CES TRAVAUX. FOURNIR AUSSI DE LA PROTECTION CONTRE LA POUSSIÈRE DURANT LA CONSTRUCTION. GARDER L'ÉQUIPEMENT SEC ET PROPRE EN TOUT TEMPS. PROTÉGER AUSSI TOUS LES SERVICES EXISTANTS À DEMEURER DANS ET EN PROXIMITÉ DES AIRES DE RÉNOVATIONS.

SERVICES EXISTANTS

AVERTIR LE PROPRIÉTAIRE SUFFISAMMENT À L'AVANCE DE CHACUNE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE ÉLECTRIQUE DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX. LES INTERRUPTIONS INÉVITABLES AUX SYSTÈMES ET INSTALLATIONS, S'IL Y A LIEU, SERONT DE DURÉE LA PLUS BRÈVE POSSIBLE ET CHAQUE INTERRUPTION NÉCESSITERA L'APPROBATION SPÉCIFIQUE DU PROPRIÉTAIRE. FOURNIR UN CALENDRIER DE TOUTES LES INTERRUPTIONS ANTICIPÉ, INDIQUANT EXACTEMENT LA NATURE, LA DURÉE, LA DATE, ET LES AIRES AFFECTÉES. AVERTIR LE PROPRIÉTAIRE UN MINIMUM DE 48 HEURES AVANT CHAQUE INTERRUPTION NÉCESSAIRE. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UNE INTERRUPTION À N'IMPORTE QUELLE DATE OU TEMPS. DANS CE CAS, UN AUTRE TEMPS SERA DÉTERMINÉ PAR CONSENSUS. SE RÉFÉRER AUSSI AUX PHASES / CALENDRIER DU PROJET. LE PROPRIÉTAIRE EST RESPONSABLE DE TOUTES PROVISIONS DE SERVICES TEMPORAIRES REQUISES POUR ASSURER UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AUX ENDROITS CONSIDÉRÉS ESSENTIELS PAR LE PROPRIÉTAIRE LORS DES PÉRIODES DE COUPURE D'ALIMENTATION.

DÉMOLITION

SE RÉFÉRER AUX NOTES DE DÉMOLITION SUR LE DESSIN. RENDRE SANS DANGER LES INSTALLATIONS DESQUELLES LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ONT ÉTÉ ENLEVÉS DURANT CE PROJET. TOUTS LES CIRCUITS DE DÉRIVATION RESTANTS QUI SONT INTERROMPUS OU DÉCONNECTÉS DURANT CE PROJET DOIVENT ÊTRE RALLONGÉS OU REACHÉMINÉS, TEL QUE REQUIS POUR S'ASSURER QUE LES CIRCUITS QUI RESTENT SONT COMPLÈTEMENT FONCTIONNELS APRÈS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.

ENLEVER DU CHANTIER TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX, QUI DEVIENNENT DÉSUETS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

DÉCOUPAGE ET RAPÉÇAGE

COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR FAIRE TOUT LE DÉCOUPAGE/FORAGE DE DALLE, ET RAPÉÇAGE NÉCESSAIRE POUR L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE. AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUEL DÉCOUPAGE OU FORAGE, VÉRIFIER LES CONDITIONS DE CHANTIER POUR INTERFÉRENCES POSSIBLES AVEC LES TRAVAUX.

RAPÉÇAGE À L'ÉPREUVE DU FEU

L'À OÙ LES CONDUITS OU LES CÂBLES TRAVERSENT UN PLANCHER, PLAFOND, OU MUR AVEC UNE RÉSISTANCE AU FEU, SCELLER LES OUVERTURES AFIN DE MAINTENIR LA RÉSISTANCE EN UTILISANT DU MASTIC ELECTROVERT "FLAMESEAL" #AA400 OU UN ÉQUIVALENT ULC APPROUVÉ.

NETTOYAGE ET RÉPARATION

EFFECTUER TOUT LE NETTOYAGE NÉCESSAIRE DANS LES AIRES DE TRAVAUX À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE. ENLEVER TOUTS LES OUTILS, ÉQUIPEMENT, ÉCHELIER, ET BÔTE DE CARTON VIDE, ETC. ET LAISSER LES AIRES PROPRES. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE DE RÉPARER N'IMPORTE QUEL DOMMAGE AU MUR, PLANCHER, PLAFOND, MENUISERIE, FINITION, ETC. ENCOURS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR SON TRAVAIL.

EXIGENCES PARASISMQUES

SE CONFORMER AVEC TOUTS LES CODES PERTINENTS NÉCESSAIRES. L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET LES SERVICES ASSOCIÉS NÉCESSITANTS DES SOUTIRTS PARASISMQUES INCLORONT, MAIS SERONT NON LIMITÉ À TOUTS LES ÉQUIPEMENTS SUSPENDUS ET LA FIXATION DES PANNEAUX.

L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE DEVRA ENGAGER ET PAYER POUR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE LICENCIÉ AU QUÉBEC QUI DEVRA FOURNIR DES DESSINS D'ATELIER SCÉLLÉS ÉTAMPÉES POUR LE SYSTÈME DE SUPPORT PARASISMQUE POUR L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE. FOURNIR UNE LETTRE DE CONFORMITÉ DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

MATÉRIAUX

MATÉRIAU ET ÉQUIPEMENT

LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX FOURNIS AVEC LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES SERONT NEUFS ET APPROUVÉS CSA POUR L'APPLICATION.

CONDUIT

LE CÂBLAGE SERA INSTALLER DANS DES CONDUITS, SAUF INDICATION CONTRAIRE. INSTALLER DES CONDUITS EMT PARTOUT SAUF INDICATION CONTRAIRE. DISSIMULER LES CONDUITS/CHEMINS DE CÂBLES DANS L'ENTRE-PLAFOND OU LES CAVITÉS MURALES DANS TOUTES LES AIRES SAUF DANS LES SALLÉS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES, OU SAUF INDICATION CONTRAIRE, OÙ L'INSTALLATION NE PEUT ÊTRE FOURNIE EN RAISON DES CONDITIONS DU SITE. DISCUTER AVEC LE CONSULTANT LORSQUE LA DISSIMULATION EST IMPOSSIBLE AVANT L'INSTALLATION ET ALTERNATIVEMENT LE CONSULTANT PEUT PERMETTRE UN MONTAGE EN SURFACE DES ENDROITS FINIS. INSTALLER LES CONDUITS PARALLÈLES AUX LIGNES DU BÂTIMENT. INSTALLER UN FIL DE TIRAGE, TYPE POLYPROPYLENE AVEC UNE TENSION MINIMUM DE 180 KG, DANS LES CONDUITS VIDES ET ATTACHER LE FIL À CHAQUE BOUT.

FIXATION ET SUPPORT

FIXER L'ÉQUIPEMENT AUX SURFACES CREUSES EN MAÇONNERIE, EN CÉRAMIQUE ET EN PLÂTRE, À L'AIDE D'ANCRAGES AU PLOMB. FIXER L'ÉQUIPEMENT AUX SURFACES EN BÉTON COULÉ, À L'AIDE DE CHEVILLE À EXPANSION. FIXER L'ÉQUIPEMENT AUX MURS CREUX EN MAÇONNERIE OU AUX PLAFONDS SUSPENDUS, À L'AIDE DE BOULONS À AILETTES. SUPPORTER LES GROUPES DE CONDUITS ET CÂBLES, ET LES ÉQUIPEMENTS SUR DES ÉTRIERS PROFILÉS EN U EN ACIER GALVANISÉ, 5/8" X 1-5/8" X 1/8" D'ÉPAISSEUR ÉQUIVALENT À LA SÉRIE UNISTRUT P, EN UTILISANT DES GROCHETS, BOULONS À RESSORT, MANCHONS À CÂBLES ET SEMBLABLE, CONÇU COMME ACCESSOIRES AUX ÉTRIERS. POUR L'INSTALLATION EN SURFACE DE DEUX OU PLUSIEURS CONDUITS, UTILISER DES ÉTRIERS EN U POUR SOUTENIR À DISPOSER À 5"-0" D'ENTRAXE OU MOINS.

IDENTIFICATION DE CONDUIT ET CÂBLE

ATTRIBUER UN CODE DE COULEUR AUX CONDUITS, AUX BÔTES ET AUX CÂBLES SOUS GAINÉ MÉTALLIQUES. POUR LES BÔTES, IDENTIFIER LE COUVERCLE EN PLUS DE L'INTÉRIEUR DE CHAQUE BOTE. LE SYSTÈME D'IDENTIFICATION DOIT ÊTRE CONFIRMÉ AVEC LE CONSULTANT.

CÂBLAGE

- TYPE RW-90 EN CUIVRE, 600V, MAXIMUM DE #10 AWG ET 1000V #8 ET PLUS, ISOLANT XLPE. CONDUCTEURS SOLIDES JUSQU'À #10 AWG, CONDUCTEURS MULTIBRINS #8 AWG OU PLUS. LA JAUGE MINIMUM POUR LES CONDUCTEURS DE CIRCUITS DE DÉRIVATION SERA #12 AWG SAUF POUR DES CIRCUITS DE CONTRÔLES DE 120V, LA JAUGE MINIMUM SERA DE #14 AWG. LE CÂBLAGE POUR LES CIRCUITS DE DÉRIVATION SERA DÉTERMINÉ DE TELLE FAÇON POUR LIMITER LA CHUTE DE TENSION DU PANNEAU AU POINT LE PLUS ÉLOIGNÉ À 2%, SOUS UNE CHARGE DE 80% DU CALIBRE DU DISJONCTEUR.
- CONNECTEUR VERROUILLÉ PAR ROTATION POUR #10 AWG ET PLUS PETIT, CONNECTEUR BOULONNÉ POUR #8 AWG ET PLUS.
- LE CÂBLAGE DE TYPE AC-90 SERA PERMIS À PARTIR DES BÔTES DE JONCTION JUSQU'ÀUX PANNEAUX DE CHAUFFAGE, DISSIMULÉ À L'INTÉRIEUR DES MURS FINIS POUR RÉDUIRE LES RÉPARATIONS AUX FINITIONS EXISTANTES ET POUR LES CONNEXIONS FINALES DE FLEX AU CONNEXIONS DE MOTEURS TEL QUE LES AÉROTHERMES.
- IL EST INTERDIT D'UTILISER LE CÂBLAGE DE TYPE AC-90 POUR AUCUNE AUTRE APPLICATION.

MISE À LA TERRE/LIAISON

RACCORDER TOUS LES ÉQUIPEMENTS À LA TERRE EN UTILISANT LES ATTACHES PRESORTES ET UTILISER DES CONDUCTEURS DE LIAISON AVEC UNE CAPACITÉ SUFFISANTE CONFORME AU CODE ÉLECTRIQUE CSA C22.1.

INSTALLER DE FAÇON COMPLÈTE, PERMANENTE, CONTINUE, LES SYSTÈMES, CIRCUITS, ÉQUIPEMENTS, SYSTÈME DE MISE À LA TERRE, INCLUANT LES CONDUCTEURS, CONNECTEURS, ACCESSOIRES, TEL QU'INDIQUÉ, CONFORME AUX EXIGENCES DU CONSULTANT, ET DES AUTORITÉS COMPÉTENTES. UN CÂBLAGE DE MISE À LA TERRE SERA INSTALLÉ POUR TOUS LES CIRCUITS DE DÉRIVATION ET LES CIRCUITS DE MOTEURS EN INSTALLANT UN CÂBLE DE LIAISON DANS LE MÊME CONDUIT COMME SUIT: LA JAUGE MINIMUM DE CÂBLE DE LIAISON SERA #12 AWG EN CUIVRE OU TEL QUE REQUIS POUR SATISFAIRE LE CODE. INSTALLER UN CÂBLE DE LIAISON CONTINUE À TRAVERS TOUS LES CONDUITS ET CHEMINS DE CÂBLES POUR LES SYSTÈMES OPÉRANTS AU DESSUS DE 50V, FAIRE UNE LIAISON À CHAQUE BÔTE ET DISPOSITIF. FAIRE LA LIAISON DE MISE À LA TERRE DE TOUS LES CONDUITS MÉTALLIQUES POUR LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE.

HAUTEUR DE MONTAGE

LA HAUTEUR DE MONTAGE DES ÉQUIPEMENTS DOIT ÊTRE DÉTERMINÉE À PARTIR DU PLANCHER JUSQU'À LA LIGNE CENTRALE DES ÉQUIPEMENTS, SAUF INDICATION CONTRAIRE. INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES AUX HAUTEURS SUIVANTES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

PLINTHES ÉLECTRIQUES: 1/2" AU-DESSUS DES PLANCHERS JUSQU'AU BAS DE LA PLINTHE ÉLECTRIQUE, OU SELON LES CONDITIONS EXISTANTES.
THERMOSTATS: 48" AU-DESSUS DES PLANCHERS
PANNEAUX: 72" JUSQU'AU HAUT

PANNEAU DE DISTRIBUTION ET DE DÉRIVATION

PANNEAU DE 600V: BARRE OMNIBUS, QUANTITÉ DE CIRCUITS, QUANTITÉ ET CALIBRE DE DISJONCTEURS BOULONNÉS, ET POUVOIR DE COUPURE SYMÉTRIQUE DE 18KA, LES PANNEAUX SERONT LIVRÉS AVEC DES BARRES OMNIBUS DE MISE À LA TERRE ET DES BARRES NEUTRES. CADRE AVEC BOULONS ET CHARNIÈRES DISSIMULÉS. CADRE ET PORTE EN MÉTAL DE JAUGE MINIMUM DE 12, ET FINIS AVEC UNE PEINTURE-ÉMAIL CUITE AU FOUR. FOURNIR DEUX CLÉS POUR CHAQUE PANNEAU.

NOTE:

SE RÉFÉRER AU DESSIN ME-02 POUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ÉLECTRIQUE ASSOCIÉS AVEC L'ENLÈVEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE HYDRONIQUE.



Capital Planning and Real Asset Management Branch
Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
Division design et construction

director - Daniel Miron - directeur

consultant
expert-conseil



GENIVAR

300-2611 QUEENSWAY DRIVE
OTTAWA (ONTARIO)
CANADA K2B 8K2
TELEPHONE: 613-829-2800 FAX: 613-829-8299
WWW.GENIVAR.COM

DISJONCTEURS AVEC BÔTEUR MOULÉ

DISJONCTEURS AVEC BÔTEUR MOULÉ. BOULONNÉS AUX BARRES OMNIBUS : DU TYPE À FERMETURE RAPIDE ET À RUPTURE BRUSQUE, À MANŒUVRE MANUELLE ET AUTOMATIQUE, AVEC COMPENSATION POUR TEMPÉRATURE AMBIANTE DE 40 DEGRÉS CELSIUS. DISJONCTEURS À DÉCLENCHEUR COMMUNS MUNIS D'UNE SEULE MANETTE SUR LES CIRCUITS MULTIPOLAIRES. DISJONCTEURS AVEC BÔTEUR MOULÉS, AUTOMATIQUES, ACTIONNÉS PAR DÉCLENCHEURS THERMIQUES ET MAGNÉTIQUES ASSURANT UNE PROTECTION À TEMPORISATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LA SURCHARGE ET UNE PROTECTION INSTANTANÉE EN CAS DE COURT-CIRCUIT.

LA CAPACITÉ DE COUPURE DES NOUVEAUX DISJONCTEURS DOIT ÊTRE ÉGALE OU SUPÉRIEUR À LA COUPURE NOMINALE DES DISJONCTEURS DANS LES PANNEAUX. SI LE POUVOIR DE COUPURE NOMINAL DES DISJONCTEURS EST DIFFÉRENT, UTILISER LA VALEUR DE LA COUPURE NOMINALE LA PLUS HAUTE. SI UNE VALEUR NOMINALE EN SÉRIE EST INDIQUÉE SUR LE PANNEAU, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR LES DISJONCTEURS, POUR GARDER LA VALEUR NOMINALE EN SÉRIE. LES DISJONCTEURS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR DOIVENT CORRESPONDRE AU FABRICANT DU PANNEAU.

SECTIONNEURS

SECTIONNEUR À SERVICE INTENSIF, EEMAC 1 POUR UTILISATION DANS UN ENDROIT NON HUMIDE, EEMAC 3 POUR UTILISATION DANS UN ENDROIT HUMIDE. MÉCANISME À FERMETURE ET À COUPURE BRUSQUE, BROCHES VISIBLES, INTERRUPTEUR DE 600V ÉQUIPÉ D'UN CIRCUIT D'EXTINCTION D'ARC ÉLECTRIQUE. ENCLÈCHEMENT MÉCANIQUE INTERDISANT L'OUVERTURE LORSQUE LE LEVER EST EN POSITION "FERMÉ" SAUF A L'AIDE D'UN MÉCANISME D'ANNULATION. INDICATION DES POSITIONS "OUVERT" ET "FERMÉ" SUR LE COUVERCLE DU COFFRET. LES DIMENSIONS DES SUPPORTS DE FUSIBLES HRC TEL QU'INDIQUÉS..

FUSIBLES

FUSIBLE DE TYPE HRC AVEC CONTRAINTES SUPPORTÉ DE 100,000A, HRC-I-, POUR INTENSITÉ DE COURANT DE 0-600A. FUSIBLES AVEC CARACTÉRISTIQUE À ACTIONS DIFFÉRÉES (JI OU LI). TEL QU'INDIQUÉ, DOIVENT ÊTRE CAPABLE DU SUPPORTER UN COURANT CORRESPONDANT À 500% DE SON COURANT NOMINAL PENDANT AU MOINS 10 SECONDES ET MARQUÉ AVEC "A ACTION DIFFÉRÉE".

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT

IDENTIFIER TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION AVEC DES PLAQUETTES LAMACOID D'UNE TAILLE CONVÉNABLE.

RADIATEURS ÉLECTRIQUE:

GÉNÉRAL:

LES PLINTHES ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉES PAR LES THERMOSTATS EXISTANTS OU PAR DES NOUVEAUX THERMOSTATS À BASSE TENSION, ET DES CONTRÔLEURS TRIAC, FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES. LE CÂBLAGE À BASSE TENSION ET L'INTREBARAGE AVEC LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EXISTANT DU BÂTIMENT EST PAR SERONT EFFECTUER PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES.

ÉQUILIBRER LES CHARGES DES RADIATEURS ÉLECTRIQUES AUX PANNEAUX SUR TROIS PHASES POUR S'ASSURER QUE LES CHARGES MONOPHASÉES SONT PLACÉES ÉGALEMENT SUR TOUTES LES PHASES AUTANT QUE POSSIBLE, AJUSTER LA POSITION DES DISJONCTEURS EN CONSÉQUENCE.

PLINTHES ÉLECTRIQUE COMMERCIALE:

POUR MONTAGE EN SURFACE, COUVERCLE EN ALUMINIUM RIGIDE AVEC UN CABINET EN ACIER DE CALIBRE 20, UN ÉLÉMENT TUBULAIRE EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES AILETTES EN ALUMINIUM, FINI AVEC UNE COUCHE DE REVÊTEMENT EN POUDRE BLANCHE, COMPARTIMENT DE CÂBLAGE INTÈGRE, 600V, 1^ø, PUISSANCE STANDARD DE 275W/PIED, AVEC PUISSANCE TEL QU'INDIQUÉE SUR LES DESSINS. STANDARD D'ACCEPTATION: SÉRIE OUELLET OOL. DES PLINTHES ÉLECTRIQUES DE TYPE RÉSIDENTIEL NE SERONT PAS ACCEPTABLES POUR CE PROJET.

AÉROTHERMES COMMERCIAL:

POUR MONTAGE AU MUR OU SUSPENDU DU PLAFOND, AVEC PIÈCES DE MONTAGE/SUPPORTS DE FIXATION, CONSTRUCTION EN ACIER DE CALIBRE 18 OU 20, GRILLE-ÉCRAN AJUSTABLE, RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE MAXIMUM AVEC REENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE, MOTEUR DE VENTILATEUR PROTÉGÉ THERMIQUEMENT, ÉLÉMENT TUBULAIRE EN ACIER INOXYDABLE OU AVEC AILETTES POUR CORRESPONDRE AUX EXIGENCES DE CARACTÉRISTIQUE NOMINAL DE KW, FINI AVEC UNE COUCHE DE REVÊTEMENT EN POUDDRE AMANDE, TRANSFORMATEUR ET CONTACTEUR À BASSE TENSION INSTALLÉ EN USINE POUR CORRESPONDRE À LA PUISSANCE/PHASE POUR LE CONTRÔLE DE THERMOSTAT À BASSE TENSION. 600V, 1^ø OU 3^ø, AVEC PUISSANCE TELLE QU'INDIQUÉE SUR LES DESSINS. STANDARD D'ACCEPTATION: SÉRIE OUELLET OAS.

AÉROCONVECTEURS:

STYLE ARCHITECTURAL POUR UN MONTAGE EN SURFACE OU ENCASTRÉ DANS LE MUR, GRILLE AVANT EN ALUMINIUM EXTRUDÉ ET UN CABINET EN ACIER DE CALIBRE 20, BOUCHE D'ALIMENTATION D'AIR EN BAS, RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE MAXIMUM AVEC REENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE, MOTEUR DE VENTILATEUR PROTÉGÉ THERMIQUEMENT, ÉLÉMENT TUBULAIRE EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES AILETTES EN ALUMINIUM, FINI AVEC UNE COUCHE DE REVÊTEMENT EN POUDDRE BLANCHE, THERMOSTAT INTÈGRE FABRIQUÉ EN USINE TEL QU'INDIQUÉ SUR LES DESSINS ET UN TRANSFORMATEUR/RELAIS INTÈGRE POUR LE RÉGULATEUR DE THERMOSTAT. 600V, 1^ø, AVEC PUISSANCE TEL QU'INDIQUÉ SUR LES DESSINS. INSTALLER À UN MINIMUM DE 10 PO DU PLANCHER FINI ET ADJACENT AUX SURFACES DE MUR OU SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. FOURNIR TOUTES LES OPTIONS REQUISES POUR AVOIR UN SYSTÈME COMPLET FONCTIONNEL. STANDARD D'ACCEPTATION: SÉRIE OUELLET OAMH.

issued or revised
émis ou révisé

3	ISSUED FOR TENDER	2013-08-26
2	ISSUED FOR TENDER	2013-06-07
1	ISSUED FOR 100%	2013-03-28
no.	description	date

project

projet

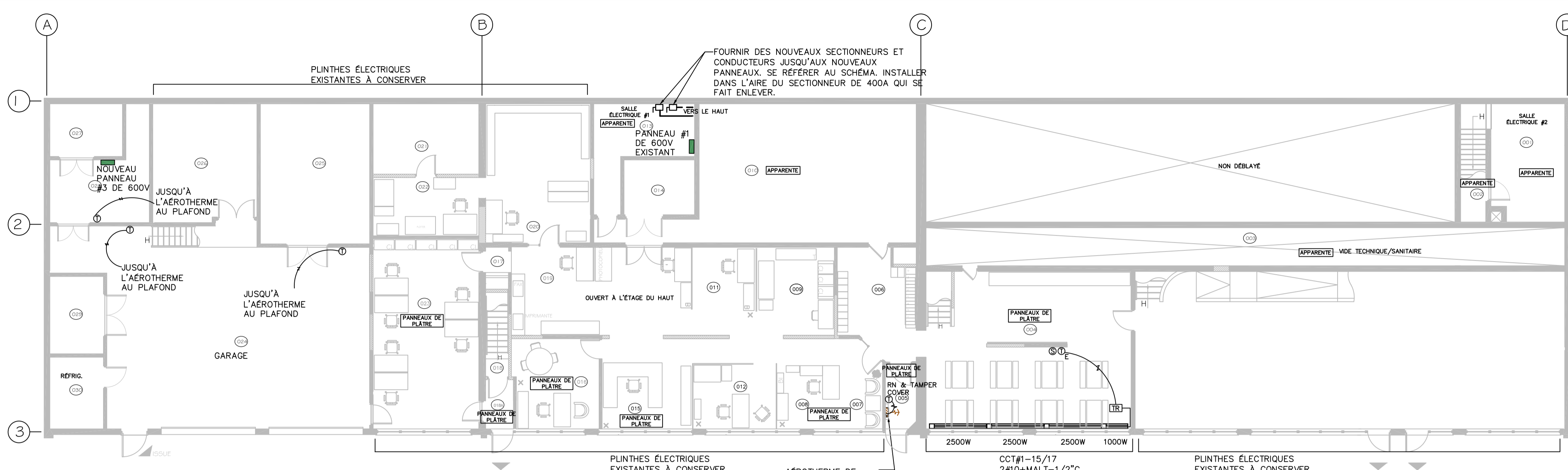
HEATING SYSTEM UPGRADES - GATINEAU PARK VISITORS' CENTER CENTRE DES VISITEURS DU PARC DE LA GATINEAU MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

drawing

dessin

LISTE DES DESSINS, LÉGENDE & DEVIS ÉLECTRIQUE

approved by approuvé par	J.H.		
designed by conçu par	D.R.		
drawn by dessiné par	D.R.		
date	MARCH 2013	scale échelle	NONE
NCC project no. no. du projet de la CCN	DC3020-5	sheet no. no. de la feuille	
			ME-03

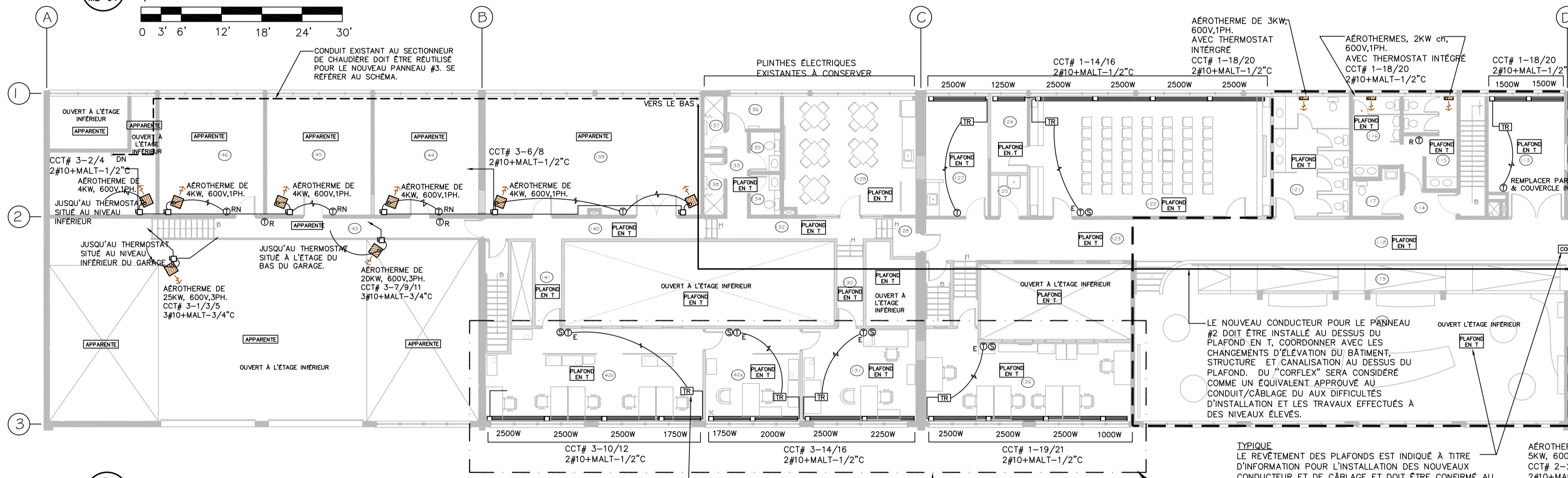


A ÉTAGE INFÉRIEUR
3/32" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES:

- ÉQUILIBRER TOUTES LES CHARGES MONOPHASÉES RACCORDÉES AUX NOUVEAUX PANNEAUX ET PANNEAUX EXISTANTS SUR LES TROIS PHASES. AJUSTER LA POSITION DES DISJONCTEURS TEL QUE REQUIS.
- L'INTERCAGAGE DE BASSE TENSION ENTRE LES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE, LES THERMOSTATS ET LES TRIACS POUR LE CHAUFFAGE À MODULATION ET LES ÉQUIPEMENTS D'UNITÉ DE TOIT ASSOCIÉS SE FAIT PAR L'ENTREPRENEUR DE CONTRÔLES.
- MESURER SUR PLACE EN TOUTES LES SALLES ET COORDONNER AVEC LES LONGUEURS SÉLECTIONNÉES DES PLINTHES ÉLECTRIQUES AVANT L'INSTALLATION POUR CORRESPONDERE AUX CARACTÉRISTIQUES DES PLINTHES ET TOUTE CONDITION DE CHANTIER. AUCUN CÔT SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ SI CETTE CONFIRMATION N'EST PAS FOURNIE AVANT QUE LA COMMANDE DE MATÉRIEL SOIT PLACÉE.
- SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE DÉMOLITION POUR L'ÉTENDUE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- TOUTES LES PIÈCES D'ÉBÉNISTERIES MOBILES OU FIXES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE AVEC LA COORDINATION DES NOUVEAUX TRAVAUX. TOUTES MODIFICATIONS AUX PIÈCES D'ÉBÉNISTERIES FIXES DOIVENT ALLOUER UN ESPACEMENT MINIMAL POUR LES PLINTHES FOURNIES PAR LE PROPRIÉTAIRE.

LES TRAVAUX DANS LES AIRES DÉLIMITÉES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. PROTÉGER TOUTES LES SURFACES CONTRE LES DÉBRIS AVEC DES BÂCHES. NETTOYER APRÈS LES HEURES DE TRAVAIL ET RENDRE L'AIR SÉCURITAIRE ET PROPRE POUR L'UTILISATION DU PROPRIÉTAIRE LORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE.



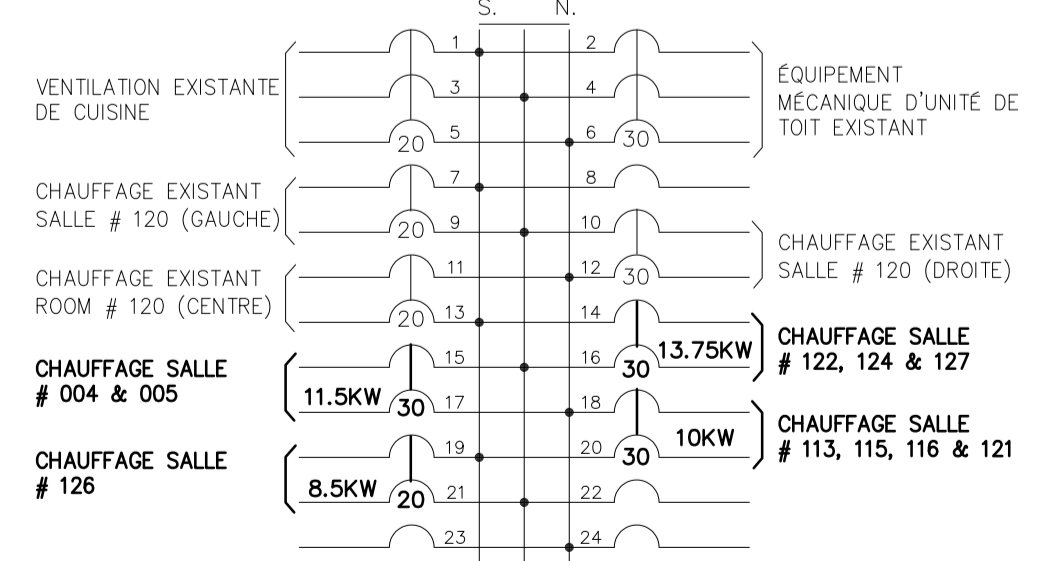
B ÉTAGE PRINCIPAL
3/32" = 1'-0"

- LE NOUVEAU CONDUCTEUR POUR LE PANNEAU #2 DOIT ÊTRE INSTALLÉ AU DESSUS DU PLAFOND EN T, COORDONNER AVEC LES CHANGEMENTS D'ÉLEVATION DU BÂTIMENT, STRUCTURE ET CANALISATION AU DESSUS DU PLAFOND. DU "CORFLEX" SERA CONSIDÉRÉ COMME UN ÉQUIVALENT APPROUVÉ AU CONDUIT/CÂBLAGE AU AUX DIFFICULTÉS D'INSTALLATION ET LES TRAVAUX EFFECTUÉS À DES NIVEAUX ÉLEVÉS.
- LE RÉVÊTEMENT DES PLAFONDS EST INDICUÉ À TITRE D'INFORMATION POUR L'INSTALLATION DES NOUVEAUX CONDUCTEUR ET DE CÂBLAGE ET DOIT ÊTRE CONFIRMÉ AU CHANTIER.
- LES SALLES INDICUÉES "APPARENTE" INDICUENT UNE DALLE DE BÉTON APPARENTE OU UNE STRUCTURE APPARENTE.
 - LES SALLES INDICUÉES "PLAFOND EN T" INDICUENT UN PLAFOND SUSPENDU EN T AVEC UN ENTRE-PLAFOND.
 - LES SALLES INDICUÉES "PANNEAUX DE PLÂTRE" INDICUENT UN PLAFOND EN PANNEAUX DE PLÂTRE.
 - LES SALLES INDICUÉES "COMBINAISON" INDICUENT UNE COMBINAISON DE PLAFOND EN PANNEAUX DE PLÂTRE ET PLAFOND EN T.

L'AIRE DÉMONTÉE AVEC UNE LIGNE EN TRAIL TIRÉE AU NIVEAU PRINCIPAL EST ENVISAGÉE COMME UN LOCAL TEMPORAIRE POUR L'AIRE DU DEUXIÈME ÉTAGE LORS DES TRAVAUX. COORDONNER L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX ET L'UTILISATION D'ESPACE TEMPORAIRE AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

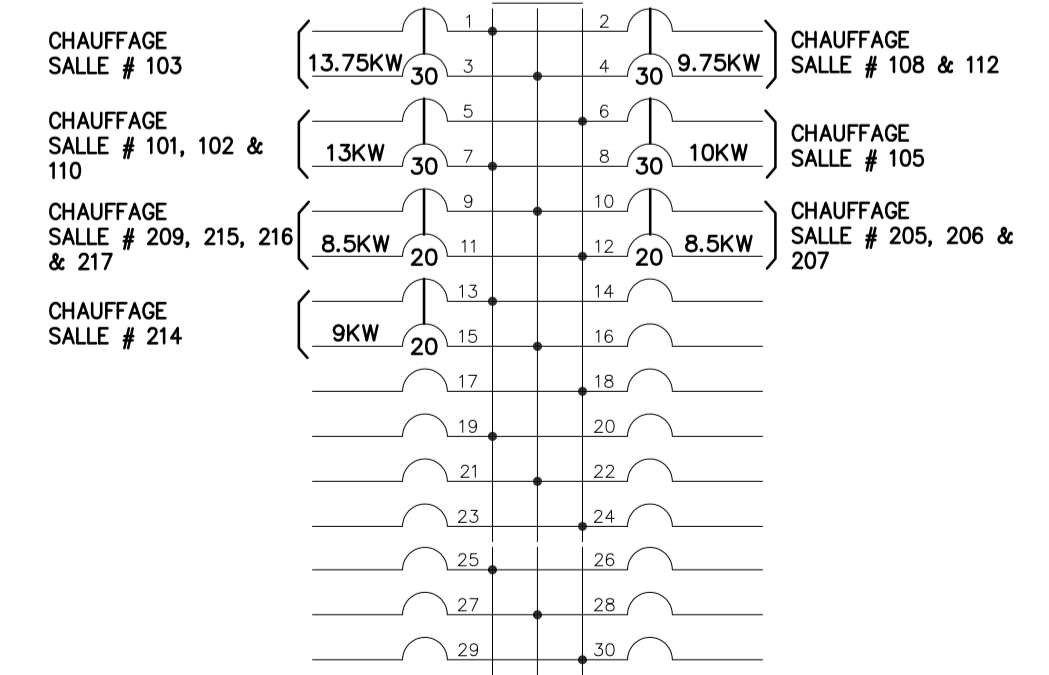
PANNEAU DE "600V-1" EXISTANT

347/600 VOLT, 3PH, 4W
BARRÉS OMNIBUS 225 AMP
MONTAGE EN SURFACE



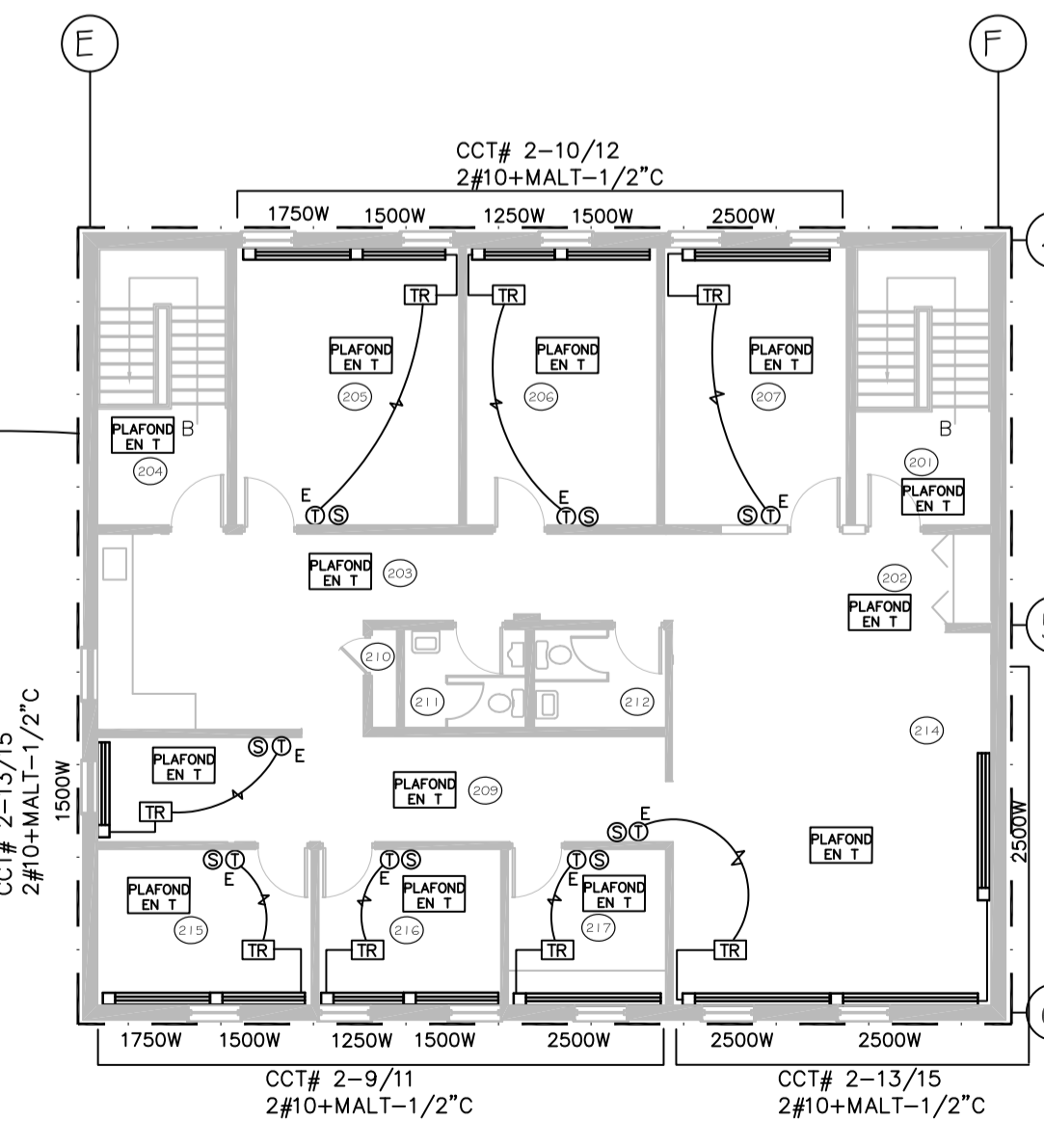
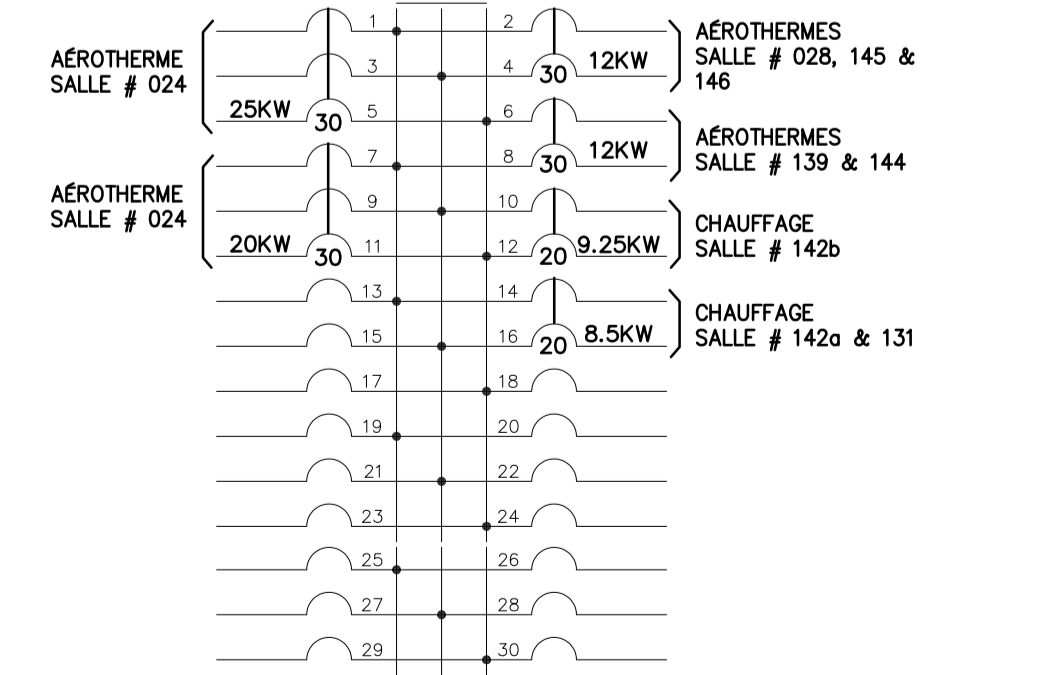
PANNEAU DE "600V-2"

347/600 VOLT, 3PH, 4W
BARRÉS OMNIBUS 225
MONTAGE EN SURFACE



PANNEAU DE "600V-3"

347/600 VOLT, 3PH, 4W
BARRÉS OMNIBUS 225
MONTAGE EN SURFACE



C DEUXIÈME ÉTAGE
3/32" = 1'-0"

DEMANDE PRÉVUE:
• EXISTANT - 41KW (BASÉ SUR 80% DE LA VALEUR NOMINALE DU DISJONCTEUR)
• NOUVEAU - CHARGES DE CHAUFFAGE: 45KW (10KW @ 100% + LE RESTANT À 75%) = 36KW
TOTAL = 77KW

DEMANDE PRÉVUE:
• NOUVELLES CHARGES DE CHAUFFAGE: 72.5KW (10KW @ 100% + LE RESTANT À 75%) = 58KW
TOTAL = 57KW

CHARGE PRÉVUE:
• NOUVELLES CHARGES DE CHAUFFAGE: 87KW (10KW @ 100% + LE RESTANT À 75%) = 68KW
TOTAL = 68KW

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2013-08-28
2	ISSUED FOR TENDER	2013-06-07
1	ISSUED FOR 100%	2013-03-28

project
project **HEATING SYSTEM UPGRADES - GATINEAU PARK VISITORS' CENTER**
CENTRE DES VISITEURS DU PARC DE LA GATINEAU
MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

drawing
dessin

PLAN D'ÉTAGE ÉLECTRIQUE DÉTAILS DES PANNEAUX

approved by
approuvé par J.H.

designed by
conçu par D.R.

drawn by
dessiné par D.R.

date
MARCH 2013

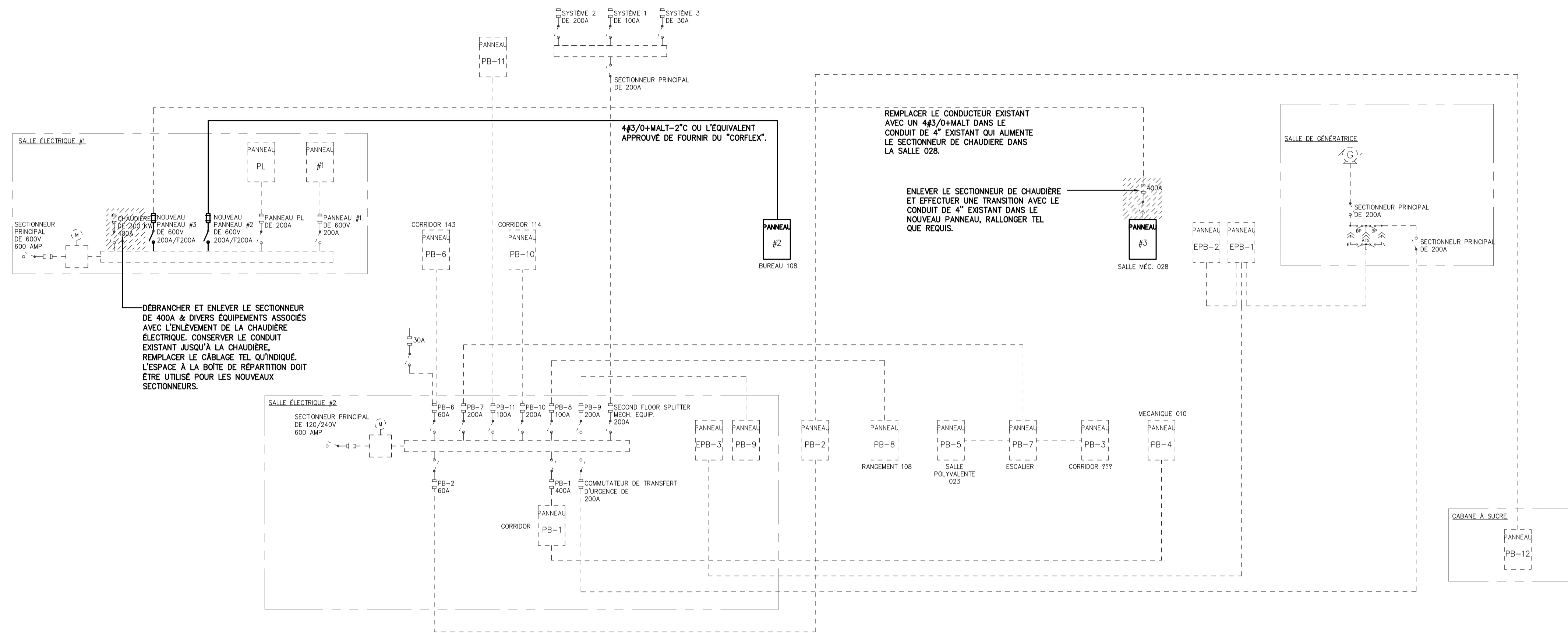
scale
échelle AS SHOWN

NCC project no.
no. du projet de la CCN DC3020-5

sheet no.
no. de la feuille ME-04

NOTES GÉNÉRALES:

1. TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDIQUÉS AVEC UNE LIGNE EN TRAIT TIRÉTÉ ET UN FOND CLAIR SONT EXISTANTS À CONSERVER ET SONT À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT.
2. TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDIQUÉS AVEC UN FOND CLAIR ET HACHURÉS SONT EXISTANTS À ENLEVER.
3. TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDIQUÉS EN GRAS AVEC UN TRAIT PLEIN SONT NEUFS.
4. DÉBRANCHER ET ENLEVER TOUS LES CIRCUITS ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS AVEC LA DÉMOLITION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE HYDRONIQUE, TEL QUE CHAUDIÈRE, POMPES DE CIRCULATION, VENTILATEURS/CONTRÔLES D'AÉROTHERME, ETC. METTRE À JOUR LES CHARTES DE PANNEAU AFFECTÉES.



no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2013-08-28
2	ISSUED FOR TENDER	2013-06-07
1	ISSUED FOR 100%	2013-03-28

project
projet
**HEATING SYSTEM
UPGRADES - GATINEAU PARK
VISITORS' CENTER
CENTRE DES VISITEURS DU
PARC DE LA GATINEAU
MODIFICATIONS AU SYSTÈME
DE CHAUFFAGE**

drawing
dessin
**ÉLECTRIQUE
SCHÉMA À LIGNES
UNIFILAIRES RÉVISÉ**

approved by
approuvé par J.H.
designed by
conçu par D.R.
drawn by
dessiné par D.R.

date MARCH 2013 scale NONE
échelle NONE

NCC project no. DC3020-5 sheet no. ME-05
no. du projet de la CCN no. de la feuille